

**AVENANT A LA CONVENTION EN DATE DU **XX** ENTRE LE CICRP ET  
LE DEPARTEMENT DES BOUCHES DU RHONE**

Entre

Le Département des Bouches-du-Rhône représenté par la Présidente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, agissant aux présentes en vertu d'une délibération de la Commission Permanente n° **XX** du 30 mars 2018.

Ci-après désigné « le Conseil Départemental »

d'une part,

et

Le Centre Interdisciplinaire de Conservation et de Restauration du Patrimoine, 21 rue Guibal, 13003 Marseille, représenté par M Roland May, directeur

Ci-après désignée « le CICRP »

d'autre part,

*Vu le Code général des collectivités territoriales ;*

*Vu la convention en date du 28 septembre 2012 et les avenants en date du 27 juin 2014, 25 mars 2016 et du 15 septembre 2017 conclus entre le CICRP et le Département ;*

Il a été convenu ce qui suit :

**Article 1 :**

Les dispositions suivantes sont ajoutées au préambule comme suit :

« La fondation Getty confie également au CICRP en partenariat avec le musée départemental Arles antique la mission d'organiser et de prendre en charge la formation des stagiaires en Algérie en 2018.

L'article 3 de la convention initiale est modifié comme suit :

« Dans le cadre de la présente convention, le CICRP fera appel en tant que de besoin à l'ensemble des compétences scientifiques et techniques du Musée départemental, Arles antique.

La collaboration entre le MDAA et le CICRP a débuté en 2012 avec des interventions prévues de 2016 à 2018. »

Les dispositions suivantes sont ajoutées à l'article 5 comme suit :

**Commission permanente du 30 mars 2018 - Rapport n° 70**

Le coût des actions prévues par l'avenant n°4 au titre de la prolongation de la mission initiale en Algérie est estimé à 50 763,40 €uros, cf. annexe 1

**Article 2 :**

L'ensemble des stipulations de la convention initiale susvisée ainsi que ses avenants restent applicables.

Fait à Marseille, le

La Présidente du  
Conseil départemental  
des Bouches-du-Rhône

Madame Martine VASSAL

Le Directeur du  
Centre Interdisciplinaire de Conservation  
et de Restauration du Patrimoine

Monsieur Roland May

# BUDGET PREVISIONNEL DE PROLONGATION MOSAIKON

nombre de formateurs MDAA cat A	3
nombre de formateurs MDAA cat B	1
nombre de formateurs MDAA cat C	2
nombre de jours sur place/formateur MDAA cat A	58
nombre de jours sur place/formateur MDAA cat B	15
nombre de jours sur place/formateur MDAA cat C	30
montant valorisé personnel MDAA/ personne cat A/ jour	125
montant valorisé personnel MDAA/ personne cat B/ jour	80
montant valorisé personnel MDAA/ personne cat C/ jour	65
montant indemnisation étrangers personnel MDAA	77,8
montant des voyages Marseille Alger AR	300
nombre d'aller retours par formateur	1
montant indemnités repas / jour (20 euros)	40
montant nuit pour déplacement sur place	100
nombre de personnes pour clôture	4
nombre de jours/nuits de présence pour clôture	3

<b>ATELIERS SUR PLACE ALGERIE</b>	<b>Montant</b>
logement	10 300,00
nourriture/jour	4 120,00
voyages	3 000,00
visa	1 800,00
personnel MDAA	18 413,40
frais de gestion et rédaction MDAA	1 650,00
administration CICRP	5 000,00
frais de gestion CICRP	3 000,00
logement pour déplacements clôture	1 200,00
nourriture/jour pour déplacements clôture	480,00
voyages pour déplacements clôture	1 200,00
visa pour déplacements clôture	600,00
<b>Total</b>	<b>50 763,40</b>